

Avant-propos

L'Afrique connaît la plus forte croissance urbaine au monde. La population du continent devrait doubler d'ici à 2050. Les zones urbaines concentreront les deux tiers de la croissance démographique ; et les villes vont compter 950 millions de personnes supplémentaires dans les 30 années à venir. L'urbanisation est source de grandes opportunités, mais aussi de défis pour les populations africaines, les entreprises, les gouvernements et leurs partenaires. L'agenda politique du développement doit être repensé : les décisions d'aujourd'hui auront des conséquences durables pour les générations futures.

À l'échelle continentale, la transition en cours vers une Afrique essentiellement urbaine est part de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Plus globalement, le Nouvel agenda urbain d'ONU Habitat reconnaît les interactions entre urbanisation et développement ; et l'accent porté sur l'urbanisation par l'Agenda 2030 pour le développement durable reflète le rôle central des villes dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). De plus, elles s'affirment comme acteurs clés dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la durabilité. Les agglomérations urbaines africaines auront un rôle moteur à jouer.

L'OCDE soutient cette transition à travers une production de savoirs qualitative et une base de données unique (Africapolis.org) permettant la comparabilité à l'échelle africaine, produite par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO). En incluant les agglomérations de plus de 10 000 habitants, Africapolis identifie

aujourd'hui plus de 7 600 agglomérations dans 50 pays, brossant une image précise de la vitesse de la croissance urbaine africaine. Elle contribue également à une vision nouvelle, plus réaliste des dynamiques urbaines sur le continent et des défis pour un développement urbain durable.

Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 analyse les leviers, tendances et formes d'urbanisation à partir des données Africapolis. Le rapport propose des options de politiques territoriales plus inclusives et ciblées intégrant les impacts sociaux et environnementaux du développement urbain et reconnaissant le rôle des villes en tant que moteurs économiques. Il souligne que l'Afrique est déjà largement urbaine – plus de 50 % des Africains vivent dans des agglomérations – et que les villes vont continuer à grandir. De nombreuses nouvelles agglomérations émergeront suivant des processus parfois méconnus et propres au continent.

L'approche spatiale adoptée permet d'identifier des processus de transformation territoriale sans précédent et multiscalaires : le développement de métropoles et de villes intermédiaires, la fusion de villages au sein de méga-agglomérations et la formation de nouvelles régions métropolisées transnationales. Ces processus sont uniques et variés. Ils appellent à des politiques adaptées aux réalités de l'Afrique urbaine.

Ces réalités se dégagent de l'ampleur des chiffres de l'urbanisation révélée par Africapolis. Soixante-sept métropoles nationales sont identifiées, représentant un tiers de la population urbaine totale (183 millions de

personnes) et 74 agglomérations urbaines de plus d'un million d'habitants, soit l'équivalent des États-Unis et de l'Europe combinés. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des zones urbaines africaines comptent moins de 300 000 habitants. Parmi elles, nombreuses sont celles qui ne sont pas reconnues officiellement comme zones urbaines, montrant la nature fragmentée de l'urbanisation africaine.

Cela reflète également les déséquilibres persistants, notamment en termes de richesses et de ressources entre agglomérations métropolitaines et intermédiaires, les deux jouant un rôle clé dans l'agenda social et la réduction des inégalités.

De nombreuses agglomérations intermédiaires sont absentes des bases de données internationales. Elles sont cependant opportunes pour les réseaux urbains et la connexion des communautés locales aux économies continentale et globale. De nombreuses autres lacunes dans les données et les connaissances restreignent une élaboration efficace des politiques. Le temps est donc venu pour les décideurs et les partenaires au développement d'exploiter l'extraordinaire

potentiel des dynamiques urbaines. Nous devons investir dans les agglomérations notamment intermédiaires, maximisant les opportunités pour une croissance économique et urbaine durable.

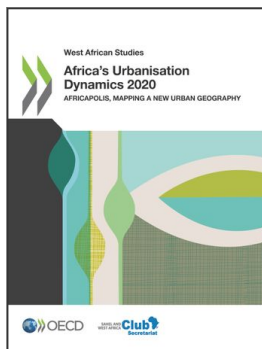
La transition urbaine de l'Afrique peut contribuer à construire de nouveaux modèles de développement sociaux, économiques, environnementaux et politiques à même de répondre aux défis de la transformation digitale et du changement climatique. Nous devons proposer des statistiques plus fiables et des outils innovants d'analyse qualitative. L'utilisation de nouvelles technologies est nécessaire pour contribuer à dessiner un futur urbain africain inclusif, pour améliorer la capacité des États à piloter leur transition urbaine, et pour construire des villes meilleures pour une vie meilleure. *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020* pose les bases sur lesquelles ces importantes décisions politiques et changements nécessaires peuvent être formulés et orchestrés.

Angel Gurría

Secrétaire général, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dr Ibrahim Assane Mayaki

Secrétaire exécutif, Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et
Président honoraire, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)



Extrait de :

Africa's Urbanisation Dynamics 2020

Africapolis, Mapping a New Urban Geography

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b6bccb81-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2020), « Avant-propos », dans *Africa's Urbanisation Dynamics 2020 : Africapolis, Mapping a New Urban Geography*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/7d89b0d4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.